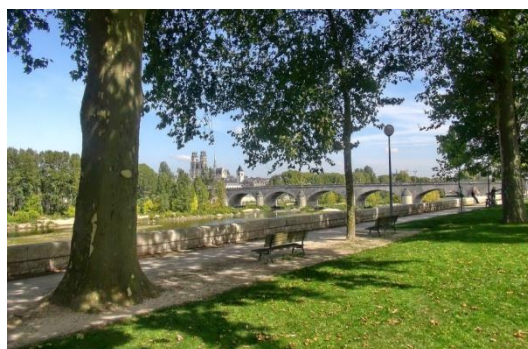


INSTITUT DE FRANÇAIS



LIVRET D'ÉTUDES DUP

Diplômes d'Université Passerelle FLE - Etudiants en exil
2023 - 2024

Sommaire

Le mot de bienvenue	3
L'Institut de français (IDF).....	3
Calendrier DUP 2023-2024.....	4
Examens nationaux	5
Les cours	5
• Le Diplôme Universitaire Passerelle B1.1 - DUP B1.1	6
• Le Diplôme Universitaire Passerelle B1 - DUP B1	7
• Le Diplôme Universitaire Passerelle B2 - DUP B2	8
• Le Diplôme Universitaire Passerelle C1 - DUP C1	9
Les ateliers	10
Atelier journal - à partir du niveau A2.....	10
Atelier théâtre - à partir du niveau A2	10
Atelier conversation - à partir du niveau B1	10
Les modalités d'évaluation.....	11
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	11
Absences	13
Modalités d'obtention du diplôme	13
Fraude ou tentative de fraude aux examens	14
Le régime spécial d'études (RSE)	14
Coordonnées du personnel de l'IDF	15
La vie sur le campus.....	16
Les restaurants universitaires (RU).....	18
Les services numériques.....	18
Plan du campus.....	19
Les adresses utiles.....	20
Les librairies.....	20
HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE :	21

Le mot de bienvenue



Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue à l'Institut de français de l'Université d'Orléans (IDF). Nous espérons que vous vous sentirez bien dans votre nouvel environnement français et que vous ferez de rapides progrès dans l'acquisition de la langue. Nous sommes là pour vous y aider. L'IDF répond à 3 **missions** :

- vous aider à **perfectionner** vos compétences en langue française et vos connaissances de la culture,
- vous aider à **intégrer** le cursus universitaire correspondant à votre spécialité et à votre niveau d'études,
- vous permettre de **certifier** votre niveau en français via la validation d'un DU Passerelle ou en passant un des examens nationaux en fin de formation (TCF, DELF/DALF).

Sachez que vous pouvez compter sur les équipes pédagogique et administrative qui travaillent pour vous. Mais n'oubliez pas les règles d'or pour un bon apprentissage du français :

1. **la présence et la participation aux cours et autres activités proposées.**
2. **un travail personnel régulier et approfondi.** Vous êtes le principal acteur de votre réussite.
3. **une immersion dans le pays.** Vous avez la chance d'être accueilli au cœur d'un véritable campus universitaire. Ce sont les meilleures conditions pour rencontrer des étudiants, discuter (en français !) avec eux ou partager des activités.

Enfin, l'IDF est un lieu d'échange et d'entraide où des personnes venues du monde entier se rencontrent : chacun a sa place dans le respect des autres. Alors, bienvenue et bon semestre universitaire !

L'Institut de français¹ (IDF)

L'Institut de français est un service commun de l'Université d'Orléans créé en juillet 2007. Il a pour mission de participer et de collaborer à la politique internationale de l'Université d'Orléans par le biais de cours de français langue étrangère (FLE) dispensés à un public étranger non francophone ou allophone.

Depuis 2008, l'IDF a le label **Qualité Français Langue Étrangère** délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère des Affaires Étrangères et le Ministère de la Culture et de la Communication.

Sa localisation au sein du campus universitaire vous permet de bénéficier des diverses installations de l'Université, comme les salles multimédia et les bibliothèques qui faciliteront votre travail personnel ainsi que les équipements sportifs et les restaurants universitaires.

L'IDF vous offre l'opportunité de vivre parmi les étudiants français et de participer à la vie associative et culturelle du campus, ce qui devrait rendre votre séjour à l'Université d'Orléans agréable et pratique.



¹ Pour plus de détails, voir <http://www.univ-orleans.fr/fr/idf>

C

Calendrier DUP 2023-2024

Semestre 1 (de septembre à décembre)

TEST DE POSITIONNEMENT	4 et 5 septembre 2023	OBLIGATOIRE Pour les nouveaux étudiants
Happy Campus Day	21 septembre 2023	
REUNION PRE-RENTREE	8 septembre 2023	OBLIGATOIRE Pour tous les étudiants

DEBUT DES COURS	11 septembre 2023
FIN DES COURS	12 décembre 2023
EXAMENS	Du 14 au 19 décembre 2023
PERIODES DE VACANCES	Vacances de la Toussaint Du 27 octobre au 5 novembre 2023

Semestre 2 (de janvier à mai)

TEST DE POSITIONNEMENT	9 janvier 2024	OBLIGATOIRE Pour les nouveaux étudiants inscrits au 2 ^{ème} semestre
REUNION PRE-RENTREE	12 janvier 2024	OBLIGATOIRE Pour tous les étudiants

DEBUT DES COURS	15 janvier 2024
FIN DES COURS	24 avril 2024
EXAMENS	25/26 avril et 6/7 mai 2024
PERIODES DE VACANCES	Vacances d'hiver Du 24 février au 10 mars 2024 Vacances de Pâques Du 27 avril au 05 mai 2023

Examens nationaux



L'IDF est un centre habilité pour le passage d'examens nationaux de connaissance de la langue française. Voici les examens que vous pourrez passer à l'IDF :

INTITULE	NIVEAU	PUBLIC	VALIDITE	DATE
TCF DAP	Du A1 au C2	- Etudiants souhaitant s'inscrire dans une université française en Licence 1 ^{ère} année ou une école d'architecture	Test valable 2 ans	Janvier 2024
TCF	Du A1 au C2	- Étudiants souhaitant s'inscrire dans une université française en Licence 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année ou en Master 1 ^{ère} année - Toute personne souhaitant justifier de son niveau de français	Test valable 2 ans	Mars 2024
DELD	B2	- Tout public - Adultes en situation universitaire ou professionnelle	Sans limitation de durée	8 février 2024
DELF	A2 , B1 et B2	- Tout public - Adultes en situation universitaire ou professionnelle	Sans limitation de durée	21 au 24 mai 2024
DALF	C1	- Tout public - Adultes en situation universitaire ou professionnelle	Sans limitation de durée	21 au 24 mai 2024

Les cours

Présentation générale des DU Passerelle

Le Diplôme d'Université Passerelle FLE - Etudiants en exil (DUP) est une formation ouverte à tout étudiant en exil - **demandeurs d'asile, en protection subsidiaire, réfugiés** - justifiant du niveau baccalauréat ou d'un certificat de fin d'études secondaires et d'un niveau A2 acquis minimum en langue française.

Grâce aux actions du réseau MEnS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur), dont l'Université d'Orléans a ratifié la charte, ce diplôme est habilité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ce qui permet aux étudiants ayant le statut de réfugié ou de protection subsidiaire d'avoir accès aux bourses sur critères sociaux du CROUS.

Les principaux objectifs de la formation sont de permettre aux étudiants en exil d'acquérir un niveau « autonome » en langue française pour intégrer une formation universitaire (à partir du niveau B2), et d'acquérir des compétences interculturelles leur permettant une intégration réussie et la maîtrise des codes du système universitaire français.

L'Institut de Français propose 4 des niveaux du CECR du [Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues \(CECRL\)](#) : B1.1, B1, B2, et C1. Pour déterminer leur niveau, un test de placement obligatoire est organisé à l'arrivée des étudiants.

Dès les premiers niveaux, des activités culturelles, un accompagnement à l'orientation, à l'intégration universitaire et au monde socio-professionnel sont proposés. A partir du niveau B2, l'étudiant peut suivre un cours de spécialité dans la composante de son choix.

- **Le Diplôme Universitaire Passerelle B1.1 - DUP B1.1**

Objectifs généraux

En suivant le DUP B1.1, l'étudiant commencera à justifier et défendre une opinion (à l'écrit comme à l'oral), à développer une argumentation simple et à faire face à des situations imprévues.

Grâce à l'enrichissement de son vocabulaire, il pourra repérer diverses informations dans des écrits quotidiens (lettres, prospectus, documents officiels) et comprendre la plupart des discussions ou des documents audio ayant trait à des sujets proches de ses centres d'intérêt.

Programme

N° UE	Intitulé des cours	Nombre d'heures total	Nombre d'heures par semaine
BLOC 1	Communiquer et agir en français		
UE 1.1	Français oral	72	6
UE1.2	Français écrit	72	6
UE1.3	Phonétique	24	2
BLOC 2	Explorer la culture		
UE 2	Cultures et Sociétés	24	2
BLOC 3	S'orienter et s'intégrer		
UE 3.1	Français sur Objectifs Spécifiques : Français Langue professionnelle au S1 / Découverte du contexte universitaire au S2	12	1
UE 3.2	Projet individuel : ateliers et suivi du projet de reprise d'études ou de retour à l'emploi	11	1
UE 3.3	Intégration au tissu social ou socio-professionnel : stage ou bénévolat	20 minimum	/
		235	18 + stage

	Ateliers facultatifs		
	Atelier Théâtre	24	2
	Atelier Journal	24	2
	Atelier Conversation	18	1,5

- Le Diplôme Universitaire Passerelle B1 - **DUP B1**

Objectifs généraux

En DUP B1, l'étudiant approfondira le programme du B1.1 pour devenir de plus en plus autonome dans ses interactions, affiner sa compréhension et devenir plus précis et structuré dans ses explications et argumentations.

Programme

N° UE	Intitulé des cours	Nombre d'heures total	Nombre d'heures par semaine
BLOC 1	Communiquer et agir en français		
UE 1.1	Français oral	72	6
UE1.2	Français écrit	72	6
UE1.3	Phonétique	24	2
BLOC 2	Explorer la culture		
UE 2	Cultures et Sociétés	24	2
BLOC 3	S'orienter et s'intégrer		
UE 3.1	Français sur Objectifs Spécifiques : Français Langue professionnelle au S1 / Découverte du contexte universitaire au S2	12	1
UE 3.2	Projet individuel : ateliers et suivi du projet de reprise d'études ou de retour à l'emploi	11	1
UE 3.3	Intégration au tissu social ou socio-professionnel : stage ou bénévolat	20 minimum	/
		235	18 + stage

	Ateliers facultatifs		
	Atelier Théâtre	24	2
	Atelier Journal	24	2
	Atelier Conversation	18	1,5

- **Le Diplôme Universitaire Passerelle B2 - DUP B2**

Objectifs généraux

Le programme du DUP B2 vise à renforcer l'autonomie linguistique de l'étudiant en lui donnant les outils qui lui permettront d'intervenir avec facilité dans la plupart des discussions, de rédiger assez naturellement toute sortes de documents (lettres, comptes rendus, récits), d'apprécier des textes littéraires simples et de surveiller lui-même l'exactitude grammaticale et lexicale de sa production en langue française pour éviter la plupart des erreurs.

A partir de ce niveau, les étudiants de DUP ont l'opportunité de suivre un cours de leur spécialité dans une des composantes de l'université. Les UE4.2 et 4.3 permettent d'affiner le projet professionnel de l'étudiant.

Programme

N° UE	Intitulé des cours	Nombre d'heures total	Nombre d'heures par semaine
BLOC 1	Communiquer et agir en français		
UE 1.1	Français oral	72	6
UE1.2	Français écrit	72	6
BLOC 2	Explorer la culture		
UE 2	Cultures et Sociétés	36	3
BLOC 3	Elargir ses compétences et ses connaissances (1 cours au choix)		
UE 3.1	Préparation aux études universitaires	24	2
UE 3.2	Français pour la vie professionnelle	24	2
UE 3.3	Panorama culturel	24	2
UE 3.4	Pratiques de la langue	24	2
BLOC 4	S'orienter et s'intégrer		
UE 4.1	Cours en composante	10 à 24	1 à 2
UE 4.2	Projet individuel : ateliers et suivi du projet de reprise d'études ou de retour à l'emploi	14	2
UE 4.3	Intégration au tissu social ou socio-professionnel : stage ou bénévolat	20 minimum	/
		248	21 + stage

	Ateliers facultatifs		
	Atelier Théâtre	24	2
	Atelier Journal	24	2
	Atelier Conversation	18	1,5

- Le Diplôme Universitaire Passerelle C1 - **DUP C1**

Objectifs généraux

En plus des exigences linguistiques requises au niveau B2, l'étudiant de niveau C1 apprendra à maîtriser des compétences « académiques » concernant la présentation d'un exposé bien structuré, la technique de la prise de notes et la rédaction de textes argumentatifs complexes.

Il affinera sa compréhension écrite et orale pour être en mesure de percevoir des éléments implicites, de saisir des allusions et d'apprécier des effets de style.

Il deviendra capable de suivre, par exemple, sans trop de difficultés un film en langue française, sans que la diversité des accents ou les expressions familières constituent un obstacle à sa compréhension.

Programme

N° UE	Intitulé des cours	Nombre d'heures total	Nombre d'heures par semaine
BLOC 1	Communiquer et agir en français		
UE 1.1	Français oral	72	6
UE1.2	Français écrit	72	6
BLOC 2	Explorer la culture		
UE 2	Cultures et Sociétés	36	3
BLOC 3	Elargir ses compétences et ses connaissances (1 cours au choix)		
UE 3.1	Préparation aux études universitaires	24	2
UE 3.2	Français pour la vie professionnelle	24	2
UE 3.3	Panorama culturel	24	2
UE 3.4	Pratiques de la langue	24	2
BLOC 4	S'orienter et s'intégrer		
UE 4.1	Cours en composante	10 à 24	1 à 2
UE 4.2	Projet individuel : ateliers et suivi du projet de reprise d'études ou de retour à l'emploi	14	2
UE 4.3	Intégration au tissu social ou socio-professionnel : stage ou bénévolat	20 minimum	/
		248	21 + stage

	Ateliers facultatifs		
	Atelier Théâtre	24	2
	Atelier Journal	24	2
	Atelier Conversation	18	1,5

Les ateliers

L'IDF propose aux étudiants de suivre un atelier au choix parmi l'atelier journal et l'atelier théâtre (nombre de places limitées). Ces ateliers ne font l'objet d'aucune évaluation. Ils ne peuvent remplacer les parcours obligatoires. C'est l'opportunité pour les étudiants de pratiquer la langue française différemment tout en approfondissant leurs connaissances de la culture française.

Les ateliers seront ouverts à partir de 5 inscriptions fermes.

Atelier journal - à partir du niveau A2

L'objectif est de réaliser un journal (rédigé en français) qui rende compte d'événements touchant les étudiants de l'IDF, qui leur permette de publier des réflexions, des créations, etc., et qui soit un lieu d'échanges pour les étudiants étrangers, aussi bien entre eux qu'avec l'extérieur, en particulier l'UFR de lettres, langues et sciences humaines.

Atelier théâtre - à partir du niveau A2

Dans cet atelier, les étudiants intéressés par la pratique théâtrale aborderont la langue française par le biais de l'improvisation.

Ils pourront ensuite découvrir des textes du répertoire classique ou contemporain, et se les approprier par la mise en scène et l'interprétation, mais aussi par des activités plus créatives d'adaptation et de transposition.

Une grande attention sera apportée aux gestes et aux attitudes, ainsi qu'à l'élocution et à l'intonation. Il s'agit d'encourager la confiance en soi et la capacité à exprimer ses émotions et ses sentiments.

Le travail s'effectuera au Bouillon, Centre culturel de l'Université d'Orléans, sur une vraie scène de théâtre, où le résultat du travail de l'année sera présenté sous forme de spectacle à la fin du second semestre.

Atelier conversation - à partir du niveau B1

Dans cet atelier, les étudiants pourront échanger en français autour de thématiques de société ou d'actualité. L'objectif est de pratiquer la langue dans un contexte libre, sans évaluation, et de renforcer les compétences d'interaction orale.

Les modalités d'évaluation

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Les unités d'enseignement peuvent être évaluées :

- en contrôle continu (CC) : avec des évaluations régulières tout au long du semestre
- en contrôle terminal (CT) : pendant les examens de fin de semestre
- en modalité mixte : avec une partie de contrôle continu et une partie de contrôle terminal

Chaque unité d'enseignement a un **coefficient** : un nombre qui multiplie la valeur d'une note.

Exemple : si j'obtiens 10/20 à l'UE Français oral (coefficient 4), cette note comptera pour 40/80. Si j'obtiens 10/20 à l'UE Phonétique (coefficient 1), cette note comptera pour 10/20.

La note finale minimale pour valider le DUP et passer au niveau supérieur est de **12/20**.

Les notes des différentes UE se compensent entre elles.

Une note en-dessous de 8/20 aux UE Français oral ou Français écrit est éliminatoire.

En cas d'échec au semestre, l'étudiant pourra poursuivre sa formation dans le même niveau pendant le semestre suivant sous réserve de la décision du jury.

Modalités d'évaluation du DUP B1.1

		Coefficient	CC	CT
BLOC 1	Communiquer et agir en français			
UE 1.1	Français oral	4	30%	70%
UE1.2	Français écrit	4	30%	70%
UE1.3	Phonétique	1	100%	
BLOC 2	Explorer la culture			
UE 2	Cultures et Sociétés	1	100%	
BLOC 3	S'orienter et s'intégrer			
UE 3.1	Français sur Objectifs Spécifiques : Français Langue professionnelle au S1 / Découverte du contexte universitaire au S2	1	100%	
UE 3.2	Projet individuel : ateliers et suivi du projet de reprise d'études ou de retour à l'emploi	1	Assiduité et participation active	
UE 3.3	Intégration au tissu social ou socio-professionnel : stage ou bénévolat	1	100%	

Modalités d'évaluation du DUP B1

		Coefficient	CC	CT
BLOC 1	Communiquer et agir en français			
UE 1.1	Français oral	4	30%	70%
UE1.2	Français écrit	4	30%	70%
UE1.3	Phonétique	1	100%	
BLOC 2	Explorer la culture			
UE 2	Cultures et Sociétés	1	100%	
BLOC 3	S'orienter et s'intégrer			
UE 3.1	Français sur Objectifs Spécifiques : Français Langue professionnelle au S1 / Découverte du contexte universitaire au S2	1	100%	
UE 3.2	Projet individuel : ateliers et suivi du projet de reprise d'études ou de retour à l'emploi	1	Assiduité et participation active	
UE 3.3	Intégration au tissu social ou socio-professionnel : stage ou bénévolat	1	100%	

Modalités d'évaluation du DUP B2

		Coefficient	CC	CT
BLOC 1	Communiquer et agir en français			
UE 1.1	Français oral	4	30%	70%
UE1.2	Français écrit	4	30%	70%
UE1.3	Phonétique	1	100%	
BLOC 2	Explorer la culture			
UE 2	Cultures et Sociétés	1	100%	
BLOC 3	Renforcer ses compétences (<u>1 cours au choix</u>)			
UE 3.1	Préparation aux études universitaires	1	100%	
UE 3.2	Français pour la vie professionnelle	1	100%	
UE 3.3	Panorama culturel	1	100%	
UE 3.4	Pratiques de la langue	1	100%	
BLOC 4	S'orienter et s'intégrer			
UE 4.1	Cours en composante	1	100%	
UE 4.2	Projet individuel : ateliers et suivi du projet de reprise d'études ou de retour à l'emploi	1	Assiduité et participation active	
UE 4.3	Intégration au tissu social ou socio-professionnel : stage ou bénévolat	1	100%	

Modalités d'évaluation du DUP C1

		Coefficient	CC	CT
BLOC 1	Communiquer et agir en français			
UE 1.1	Français oral	4	30%	70%
UE1.2	Français écrit	4	30%	70%
UE1.3	Phonétique	1	100%	
BLOC 2	Explorer la culture			
UE 2	Cultures et Sociétés	1	100%	
BLOC 3	Renforcer ses compétences (1 cours au choix)			
UE 3.1	Préparation aux études universitaires	1	100%	
UE 3.2	Français pour la vie professionnelle	1	100%	
UE 3.3	Panorama culturel	1	100%	
UE 3.4	Pratiques de la langue	1	100%	
BLOC 4	S'orienter et s'intégrer			
UE 4.1	Cours en composante	1	100%	
UE 4.2	Projet individuel : ateliers et suivi du projet de reprise d'études ou de retour à l'emploi	1	Assiduité et participation active	
UE 4.3	Intégration au tissu social ou socio-professionnel : stage ou bénévolat	1	100%	

Absences

Un nombre d'absences injustifiées supérieur à 20% du nombre de cours dans une même UE peut entraîner l'interdiction de se présenter aux épreuves et examens de la session initiale du semestre.

En cas d'absence à un contrôle (continu ou terminal), l'étudiant est obligé de fournir un justificatif dans un délai de 5 jours ouvrés après l'examen. Toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la mention « ABI » et l'étudiant sera donc déclaré défaillant « DEF » à son semestre. Il ne pourra ainsi pas valider son diplôme.

Modalités d'obtention du diplôme

La note finale est le résultat de la moyenne des notes obtenues à la fin du semestre à toutes les UE (contrôle continu et contrôle terminal).

L'admission au diplôme est prononcée après délibération par le jury qui est souverain.

Fraude ou tentative de fraude aux examens

Toute fraude ou tentative de fraude à un contrôle continu et/ou un examen terminal (utilisation de documents ou matériels non autorisés, communication non autorisée durant l'épreuve, plagiat...) pourra donner lieu à la saisine¹ de la section disciplinaire de l'Université.

Le régime spécial d'études (RSE)

Certains étudiants peuvent bénéficier du régime spécial d'études.

Il s'agit :

- des étudiants engagés dans la vie active et qui justifient de 10h de travail hebdomadaire ;
- des étudiants qui assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative ;
- des étudiants chargés de famille ;
- des étudiants handicapés ;
- des sportifs de haut niveau.

L'étudiant en régime spécial d'études qui ne peut assister à la totalité des cours doit le signaler au professeur référent de son groupe, ainsi qu'au secrétariat pédagogique au début du semestre. Il doit fournir les justificatifs correspondant à sa situation, et en particulier produire les horaires ou l'emploi du temps de son activité, afin que l'incompatibilité avec les horaires d'enseignement de l'IDF puisse être vérifiée.

Pour les cours qu'il ne peut suivre, un régime spécial d'examen pourra alors lui être proposé : il pourra choisir, auprès de la scolarité, d'inscrire les UE auxquelles il ne peut assister. Pour l'admission au diplôme, ne sera prise en considération que la note obtenue à la fin du semestre, en contrôle terminal.

Les étudiants en régime spécial d'études doivent entrer en contact avec l'enseignant responsable des UE qu'ils ne peuvent suivre pour connaître le programme et le contenu des cours.

C

oordonnées du personnel de l'IDF

Directrice de l'IDF : **Marie SKROVEC** (bureau 220)

@ : marie.skrovec@univ-orleans.fr

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Responsable administrative :

Angélique DUVAL (bureau 20-1)

@ : angelique.duval@univ-orleans.fr

Coordinateur pédagogique :

Fabien Lautier (bureau 20)

@ : fabien.lautier@univ-orleans.fr

Accueil Institut de français (bureau 26-2) :

- Scolarité : **Sandrine PERNICE**
- Stages/Erasmus/Chercheurs : **Anne-Claire MAUNY**

@ : scolarite.idf@univ-orleans.fr

@ : stages.idf@univ-orleans.fr

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Bureau 26-1 : **Sophie MARTINET**

@ : sophie.martinet@univ-orleans.fr

Patricia PETITDEMANGE

@ : patricia.petitdemange@univ-orleans.fr

Nina RENDULIC

@ : nina.rendulic@univ-orleans.fr

Référente DU Passerelle et Etudiants en exil

Julien BEDIU

@ : julien.bediou@univ-orleans.fr

Bureau 26-3 : **Ralida FERRAS**

@ : ralida.ferras@univ-orleans.fr

Agnès PUECH

@ : agnes.puech@univ-orleans.fr

Bureau 26-4 : **Dominique BRUNOT**

@ : dominique.brunot@univ-orleans.fr

Véronique GUESBAYA

@ : veronique.guesbaya@univ-orleans.fr

Bureau 22 : **Sofia BELLAKHAL**

@ : sofia.bellakhal@univ-orleans.fr

La vie sur le campus

Sur le campus, vous avez accès à une multitude d'infrastructures, de services et d'activités. (cf plan page 21)
<http://www.univ-orleans.fr/international/venir-etudier-a-luniversite-dorleans-0>

1. Les Bibliothèques Universitaires (BU)

L'Université dispose de 3 bibliothèques sur le campus :

- la BU de Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) E4
- la BU de Droit, Économie et Gestion (DEG) C3
- la BU de Sciences et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) D3

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 20h et le vendredi de 8h à 19h. Pour les modalités de prêt, demander au personnel de la BU concernée.

L'IDF dispose également d'une bibliothèque où vous pouvez emprunter des ouvrages.

2. La salle multimédia

Cette salle est en libre accès : salle 281 de l'UFR LLSH. Vous pouvez consulter vos emails, faire des recherches sur internet, etc. et imprimer des documents (papier non fourni).

3. Le Bouillon, Centre culturel de l'Université d'Orléans - E3

Le Bouillon comprend une salle de concert et une scène de théâtre et propose une programmation variée tout au long de l'année. [www.lebouillon.fr].

Une billetterie permet à tout étudiant inscrit à l'Université d'Orléans et détenteur de la carte étudiante de bénéficier de réductions ou d'avantages pour des sorties culturelles (cinéma, théâtre, concerts, musées, etc.).

4. Le Département des Activités Physiques et d'Expression (SUAPSE) - B2

Le SUAPSE est un département de l'UFR STAPS [<https://www.univ-orleans.fr/fr/sport>]. C'est un service commun à toutes les universités qui a pour mission :

- l'organisation des activités physiques et sportives reconnues comme facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement et dont la pratique constitue un droit pour chacun ;
- l'encadrement de la pratique sportive des 1400 étudiants et de tout le personnel de l'Université.

Vous pourrez y pratiquer des activités sportives très variées telles que l'aérobic, les arts du cirque, l'escalade, le badminton, le funboard, le karaté, le squash, le volley-ball, l'escrime, etc.

5. La maison de l'étudiant - E4

Elle regroupe différents services communs à l'Université :

- le DEFI (RDC à gauche). Ce service gère l'accueil des étudiants étrangers.
- Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires) du Loiret (1^{er} étage à droite). Il s'agit de l'organisme qui gère les logements universitaires [<http://www.crous-orleans-tours.fr/>].
- Le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation) (1^{er} étage à gauche) vous accueille, vous informe et vous conseille dans la construction de votre parcours de formation et de votre projet professionnel.

- La passerelle handicap vous accueille pour vous aider en cas de problèmes temporaires ou permanents (problème moteur, visuel, auditif ou psychologique).

6. La médecine préventive - E4

La médecine préventive Jean Zay (9, rue de Tours. 45 000 Orléans. Tel : 02 38 41 71 79), service **gratuit** pour tous les étudiants, propose les services suivants :

- examens de santé,
- entretiens avec des médecins ou des infirmières,
- consultations spécialisées (diététique, gynécologie, contraceptions, dermato-vénéréologie),
- permanence d'une psychologue et d'une assistante sociale.

7. Le guichet unique - C3

Le Guichet unique d'accueil des Étudiants internationaux se tient au bureau AIDE, du 23 août au 14 septembre 2023.

Le Guichet Unique est le rendez-vous central des étudiants internationaux de l'université d'Orléans lors de leur arrivée sur le campus.

Tuteurs étudiants et personnels des Relations Internationales y accueillent tous les étudiants internationaux venus réaliser une mobilité à l'Université d'Orléans.

A votre arrivée sur le campus, vous devrez donc tout d'abord vous présenter au Guichet Unique afin de recevoir un sac d'accueil et obtenir des informations importantes et utiles sur l'Université d'Orléans et la métropole.

8. AIDE - Accompagnement Individualisé des Etudiants - D3

AIDE, pour Accompagnement Individualisé Des Etudiants, est un lieu d'accueil, situé entre les amphis de l'UFR Sciences, prêt de l'arrêt de tram « Parc floral », ouvert à tous les étudiants qui rencontrent des difficultés.

On y propose des informations sur l'ensemble des aides accessibles aux étudiants de l'université ainsi qu'un accueil et suivi individualisé pour une prise en compte globale de leurs problématiques, qu'elles soient sociales, médicales ou psychologiques.

La coordinatrice d'AIDE pourra intervenir face aux urgences et orienter chaque étudiant vers les bons interlocuteurs pour leurs problèmes d'isolement, de logement, d'alimentation, de matériel informatique, de jobs, ...

Tel de l'AIDE : 02 38 49 43 02 et 06 28 93 69 80

Email : aide@univ-orleans.fr

9. Les associations étudiantes

Il existe une centaine d'associations étudiantes à l'Université d'Orléans. Vous en trouverez ici l'annuaire :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/vie-des-campus/vie-associative-etudiante/les-associations-etudiantes>

Parmi celles qui pourraient vous intéresser : AIELE (Association Interculturelle Etudiante de Langue et d'Echange) et ESN (Erasmus Student Network).

Les restaurants universitaires (RU)

L'Université d'Orléans offre 14 lieux de restauration sur le campus ainsi qu'un restaurant universitaire en centre-ville qui proposent différentes formules :

- **La formule traditionnelle.** Complet et équilibré, ce repas proposé uniquement dans les RU comprend un plat garni (viande ou poisson, légumes et/ou féculents) et 3 composants (entrée, fromage, dessert).
- **La formule type brasserie.** Plats spéciaux, grillades, pizzas, buffets de salades, pâtisseries, etc., ce type de restauration permet de varier les plaisirs. Ces formules sont proposées dans les RU et les cafétérias.
- **Sur le pouce :** sandwiches, quiches, paninis, cafés et boissons sont en vente dans les cafétérias.

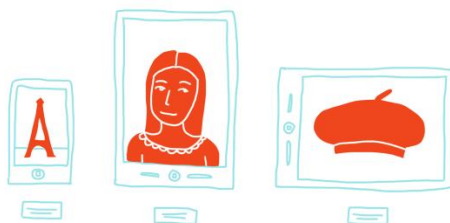
Un repas étudiant = entrée + plat + fromage + dessert = 3,30 € (à titre indicatif)

Les services numériques

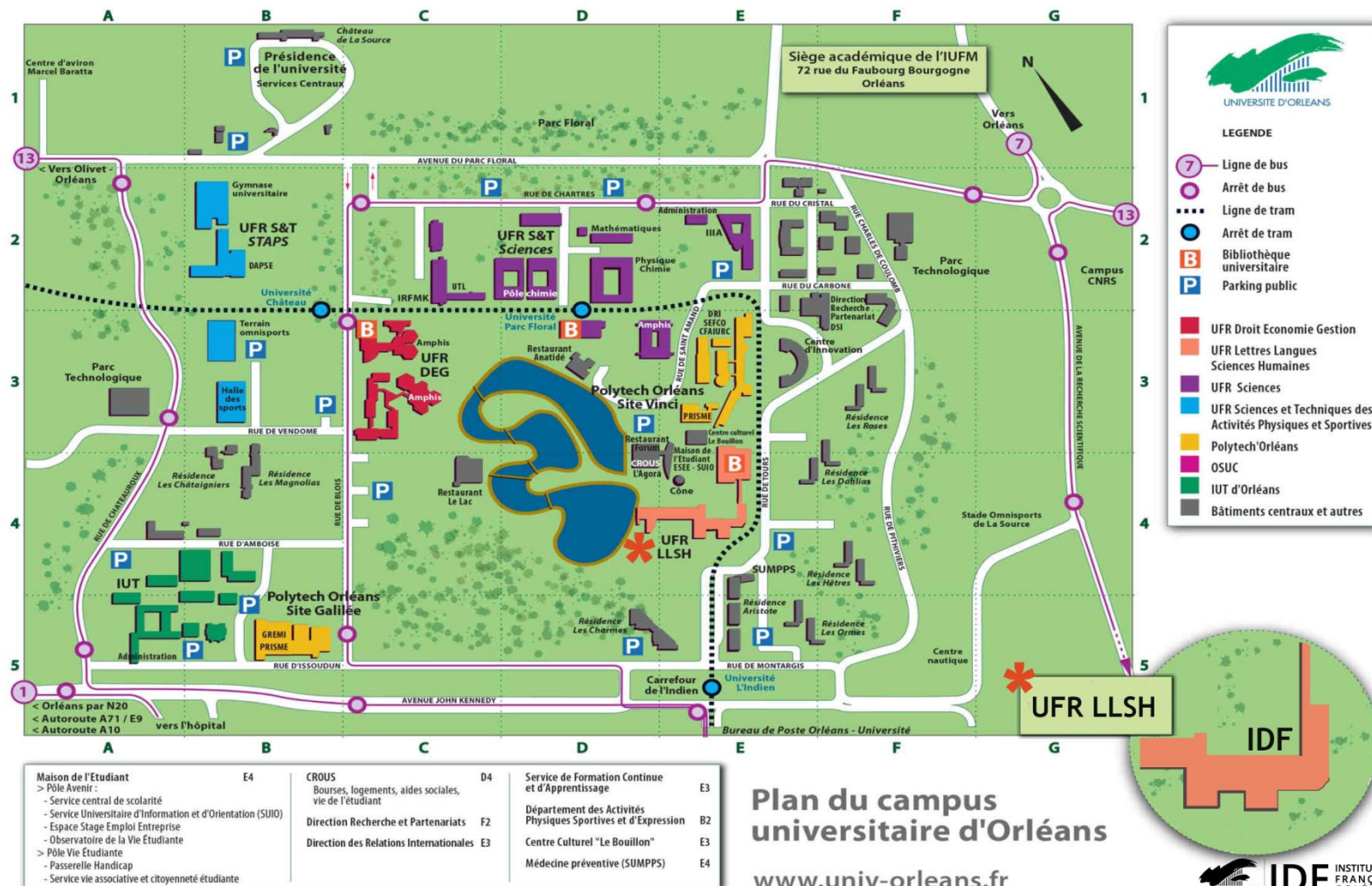
Les étudiants de l'Université d'Orléans bénéficient de différents services numériques. Pendant les premières semaines de cours, l'IDF organise des ateliers de mise en route numérique pour accompagner les nouveaux étudiants dans la découverte de ces services.

Voici les différents outils à votre disposition :

- L'ENT (Environnement Numérique de Travail) : vous y trouverez votre messagerie étudiante, votre emploi du temps, des ressources en ligne, votre dossier administratif, etc.
- Microsoft Teams : outil de travail collaboratif et de visioconférence
- Microsoft 365 : vous pourrez télécharger les applications de Microsoft Office (Word, Excel, PPT, etc)
- Wi-Fi : vous bénéficiez de l'accès Wifi sur tout le campus, via le réseau Eduspot



P lan du campus



Les adresses utiles

OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) [www.ofii.fr] ☎ : 02 38 52 00 34
43, avenue de Paris. 45 000 Orléans.

Préfecture de la région Centre et du Loiret [www.centre.pref.gouv.fr] ☎ : 02 38 81 40 00
181, rue de Bourgogne. 45 000 Orléans.

Caisse d'allocations familiales du Loiret (CAF du Loiret) [www.caf.fr] ☎ : 0 820 25 45 10
2, place Saint Charles. 45 946 Orléans Cedex 9 ☎ : 02 38 51 50 42
où Centre social Romain Rolland, rue Romain Rolland. 45 100 Orléans La Source.

Transports d'Orléans (TAO) [<https://www.reseau-tao.fr/index.php>] ☎ : 0 800 01 20 00
Agence place du Martroi. 45 000 Orléans.

Les librairies

Chantelivre [<http://www.chantelivre.com/index.php>] ☎ : 02 38 68 06 00
15, place du Martroi. 45 000 Orléans.
Ouvert : le lundi de 14h00 à 19h00 et du mardi au samedi de 10h00 à 19h00

Librairie Nouvelle d'Orléans [<http://www.librairienouvelleorleans.fr/>] ☎ : 02 38 65 43 43
2, place de la République. 45 000 Orléans.
Ouvert : le lundi de 14h00 à 19h00 et du mardi au samedi de 10h00 à 19h00

FNAC [<https://www.fnac.com/>] ☎ : 08 25 02 00 20
16, rue de la République. 45 000 Orléans.
Ouvert : du lundi au samedi de 10h00 à 19h00

Les Temps Modernes [<https://www.librairietempsmodernes.fr/>] ☎ : 02 38 53 94 35
57, rue Notre-Dame de Recouvrance. 45 000 Orléans.
Ouvert : le lundi de 14h00 à 19h00 et du mardi au samedi de 9h30 à 19h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE :

Du lundi au vendredi :

8h30-12h30

13h30-17h00

Institut de Français de l'Université d'Orléans

10, rue de Tours

BP 46527

45065 Orléans Cedex 2

Tel: +33 (0)2.38.49.45.03

scolarite.idf@univ-orleans.fr

<http://www.univ-orleans.fr/fr/idf>